

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 15 mars 2022 - Visioconférence Teams

MEMBRES PRÉSENTS		
PARENTS	PERSONNELS ÉCOLE	ÉLÈVES
Annik Lartigau Lamia El Garoui Silvane Souza Sabrina Cerro Rose Mbenoun Mélissa Dahan	Abdellatif Katan (enseignant) Patricia Placide (enseignante) Florette Doungue (enseignante) Tina Mpondani (animatrice vie étudiante) Hélène Lepitre (secrétaire d'école)	Sandrine Wemeni Raphaël Fournier
Substituts	Melissa Dahan,	
Représentant de la communauté		
Membres absents	Fatima Benzegmoute, Sonia Dimassi, Sihem Zerari, Anthony Carrara (enseignant)	
Direction de l'école	René Bernier (directeur)	

1. Mot de bienvenue et vérification des présences

La séance débute à 19h04

2. Mot de la direction

- M. Bernier souhaite la bienvenue.

3. Parole du public

Pas de public

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Mme Mbenoun propose et Mme Doungué seconde

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 janvier 2022 et du 1^{er} février.

- Le procès-verbal du 18 janvier 2022 est approuvé par Mme Lartigau et secondé par Mme Lepitre.

- Le procès-verbal du 1^{er} février est approuvé par Mme Doungué et secondé par Mme EL Garoui.

6. Composition du conseil

➤ 6.1 Représentant de la communauté

- La représentante est à l'université. Elle n'est donc pas disponible pour le CÉ.

7. Composition de l'équipe

- M. Bernier nous a montré un tableau avec les directions adjointes. Nous avons constaté qu'il y a beaucoup de nouveaux.
- Mme Laurence Brière-Labbé et Mme Julie St-Jean sont les directrices adjointes à l'édifice Saint-Germain.
- Mme Julie Filion-Mitchell, M. Patrice Lalande, Mme Marie-Pier Gauthier-Vallières sont les directeurs(trices) adjoints (es) à l'édifice Émile-Legault
- Mme Gladu restera pour soutenir cette nouvelle équipe de direction.
- M. Bernier débutera les entrevues pour trouver le ou la gestionnaire administratif (ve)

8. Enquêtes : bilan de la situation et « reconstruction » du programme de basketball féminin

- Le 24 mars, les accusés passeront devant le juge.
- Plusieurs personnes ont été interrogées et celles-ci continuent.
- L'enquête du MEQ est débutée.
- M. Bernier n'a reçu aucun rendez-vous pour le moment.
- Il n'y a aucun échéancier d'établi.
- Il y a page blanche sur l'administration et le coaching.
- L'équipe-école est informée en temps réel des événements.
- Les parents des joueuses et celles-ci seront invités à une rencontre au siège social à 18h30. M. Bernier y sera accompagné de M. Éric Lauzon directeur général adjoint du CSSMB.
- Les filles avaient un rêve d'aller jouer aux États-Unis ou en Ontario. Leur rêve s'est écroulé en quelques heures.
- Certains parents se sont sentis coupables d'avoir laissé passer ce coaching.
- Le RSEQ a été mis de côté parce que les filles étaient tellement fortes qu'elles écrasaient les autres équipes au pointage.
- M. Bernier a eu une rencontre avec certaines personnes pour parler de la reconstruction. Les personnes assises à la table étaient Ratana Sak ancien joueur de l'école et arbitre de basketball au Québec. Marc-André Demers enseignant en éducation physique aux filles en concentration basketball et responsable de la concentration sports à l'école. Isabelle Chiasson TES à l'école et responsable du programme de garçon en basketball. Diana Ross ancienne joueuse de basketball à l'école. Nathalie Lebeault TES à l'école.
- Une équipe de fille s'est désistée du tournoi qui aura lieu du 18 au 20 mars 2022.
- Des entraînements ont été proposés aux filles.
- Dans sa quête de recherche d'entraîneur, M. Bernier priorise les filles pour le poste.

- On ne veut plus reproduire les erreurs du passé.
- Il faudrait avoir des balises psychologiques pour les élèves.
- Avoir une préparation mentale pour les athlètes comme par exemple, les arts martiaux.
- Avoir des formations pour les entraîneurs qui entraînent les athlètes élités.
- Ne pas oublier que les parents peuvent être présents comme bénévoles.
- Ce que nous mettrons en place pourra servir pour le futur. Exemple, Cégep, Université, etc.
- D'avoir certains points qui pourraient être discutés en cours d'éthique, sexualité, etc.
- Il ne faut pas oublier les athlètes de tous les sports dans la reconstruction.
- La clé est d'outiller les élèves
- Nous ne sommes pas à l'abri du risque, mais il faut tout mettre en œuvre pour éviter ce genre de situation.

9. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

- Une altercation entre deux élèves pour un cellulaire et une vapoteuse s'est finie en attaque aux poivres de cayenne.
- Le poivre de cayenne est légal s'il n'est pas actionné.
- Au niveau de la justice si un couteau est plus de 6 pouces s'est illégal en bas de ce niveau s'est considéré comme un canif.
- Mettre l'accent sur la prévention
- Depuis la pandémie, nous n'avons pas pu faire des rencontres avec les élèves à l'auditorium pour faire la prévention.
- Mme Gladu va revoir l'encadrement des élèves. Il y a 1350 élèves pour 150 adultes à Émile-Legault.

10. Projet éducatif :

- Milieu défavorisé souvent dans la difficulté au niveau pédagogique, mais à St-Laurent nos résultats sont bons.

11. Encadrement de nos élèves à risque : tutorat & études dirigées + bien être, CO à STG

- Nos enseignants font du très bon travail.
- Les CO seront mis à contribution avec les élèves un peu moins motivés
- M. Bernier mentionne que les enseignants clament des changements, mais ils sont présents pour nos élèves.
- Le niveau d'exigence n'a pas changé.
- Une analyse des résultats de la 1^{re} étape sera faite.
- Il y aura des rencontres d'équipe par matière.
- Les résultats pour les 60% et plus sont bien, mais pour les 70% et plus il y a du travail à faire.
- M. Bernier nous montre un tableau avec les explications

12. Encadrement de nos élèves à Émile-Legault

- À STG ils ont le programme SCP (comportements positifs), mais pas à Émile-Legault.
- Mme Gladu va mettre un plan pour les retards.
- Il y a beaucoup de retards à Émile-Legault.
- Les élèves circulent pour aucune raison dans les corridors durant les heures de classe.
- Il y a un laissé aller du côté des uniformes.

13. Demande de sortie

- Les demandes sont acceptées.

14. Interventions :

14.1 Direction :

Contexte covid : mise à jour de la situation.

- Port du masque retiré en classe pour les élèves.
- Les enseignants peuvent enlever leur masque s'ils sont à 1 mètre de distance.
- La quarantaine n'est plus obligatoire si un membre de la famille test positif et le membre du personnel est négatif il peut venir au travail. Il devra surveiller ces symptômes.
- Le télétravail n'est plus obligatoire.

- **Analyse du sondage mené auprès des élèves (SEBE)**

- Devrait avoir les résultats en février.

- **Inscription en ligne**

- 83% de nos élèves se sont inscrits en ligne.

- **Période de pré classement**

- L'étape des choix de cours est en marche
- Nous allons rouvrir mozaïk jusqu'au 17 mars 2022 pour les choix de cours.
- Appel à la maison
- Nous voulons des probabilités pour juin.

14.2 Parents :

- Ils n'ont rien à dire pour le moment.

14.3 Représentants des élèves :

- La dynamique du conseil a changé.
- Ils ont changé de local pour les rencontres. Ils vont au local de danse.
- Les élèves se mettent en rond pour parler.
- Au début de la rencontre, ils font une activité brise-glace.
- M. Bernier trouve que c'est une belle initiative.

14.4 Personnel de l'école :

- Tina nous présente une belle photo du personnel avec le hoodie de l'école
- La St-Valentin a été un succès
- Un photobooth a été aménagé
- Quelques problèmes avec certaines filles pour la longueur de leur chandail.
- Revoir un peu les journées sans uniformes.
- Le mois de mars est le mois de la francophonie.
- Un calendrier d'activité a été fait pour la semaine du 18 au 31 mars 2022
- Il y aura une sortie au mont Saint-Sauveur le 24 mars 2022.
- Le 25 mars 2022 est la sortie à la cabane à sucre pour les élèves de 5^e secondaire.
- Le bal des finissants aura lieu le 23 juin 2022.
- Il y aura un cocktail à 17h00 pour les parents
- Le bal est au coût de 100\$. Les élèves peuvent payer en 2 parties. Une fois au début avril et une fois au début mai.

14.5 Délégué au comité de parent

- Il y a eu un amendement au calendrier scolaire pour l'année 2022-23.
- La semaine de relâche sera du 6 au 11 mars 2023.
- Il y aura une semaine de la reconnaissance parentale. Nous allons devoir nommer une personne. Ce n'est pas obligatoire, mais recommandé.
- La date limite est le 15 avril 2022, mais il donne une extension jusqu'au 30 avril.

15 Correspondance pour le CÉ ou la Présidente

Pas de correspondance.

16 Levée de la séance

La séance se termine à 21h10



René Bernier, directeur



Annik Lartigau, Présidente